

Programme de Réussite Educative

Ce dispositif est destiné aux enfants de 2 à 16 ans, en situation de fragilité, habitant les quartiers prioritaires de l'agglomération vichyssoise.



Le PRE permet de mobiliser le droit commun et si nécessaire d'apporter des réponses innovantes reposant sur les parcours individualisés, avec une approche globale des difficultés et en impliquant systématiquement les parents.

Ses principaux partenaires :

- Education Nationale
- Mairie de Cusset
- Mairie de Vichy
- Vichy communauté
- Conseil départemental de l'Allier
- Caisse d'Allocation Familiales de l'Allier
- Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance
- CCAS de Vichy



Contacts :

Responsable : Virginie Paulet- virginie.paulet@ville-cusset.fr - 06 37 42 44 27
Secrétariat : Valérie Michel - valerie.michel@ville-cusset.fr - 04 70 30 95 27
Caisse des écoles - Place Victor-Hugo - 03300 CUSSET



Ces activités sont à titre indicatifs. Chaque situation est présentée au PRE par l'intermédiaire des professionnels des structures partenaires. Un travail de concertation est donc nécessaire avec le(s) professionnel(s) et l'enfant et sa famille qui permettra de déterminer le parcours de réussite éducative. Il peut s'agir d'activité(s) d'accompagnement individuel et/ou collectif.



ACCOMPAGNER SON ENFANT VERS LA RÉUSSITE



Accompagnement à la scolarité

Soutenir et accompagner les enfants en difficultés du 1er et 2nd degré, en mettant en place des actions pour leur faire bénéficier d'un soutien personnalisé et adapté.

Accompagnement éducatif

Permettre à l'enfant de se situer différemment vis-à-vis du contexte dans lequel il se trouve. Il s'agit de lui redonner confiance dans ses potentialités et de s'appuyer sur ce qu'il sait faire pour (re) construire un parcours de réussite. (Escalade, atelier Gestion des émotions...).

Accompagnement aux sports, aux loisirs et à la culture

Inviter les familles à participer à des actions sportives, créatives ou culturelles, nécessaires au développement de l'enfant, ainsi qu'à son épanouissement personnel.

Accompagnement à la santé et au bien être

Proposer un accompagnement adapté, orienter les familles sur les professionnels de santé, actions d'éducation à la santé.

Soutien à la parentalité

Développer le lien parents/enfants, soutenir les parents dans leur fonction parentale.



** accueil fermé les mercredis : si urgence 06 37 42 44 27*